



Fondements de la vibration et des thérapies sonores

Dans notre société qui a peur du silence, dans les salles de concerts et de spectacle comme dans les magasins et même dans les rues, la « musique » que nous écoutons est envahissante, sonorisée, (sur)amplifiée.

Cette tendance est-elle en accord avec les principes sur lesquels reposent les qualités vibratoires et thérapeutiques des sons ? Je vais évoquer ici deux principes fondamentaux connus depuis l'antiquité... et aujourd'hui oubliés voire occultés.

« L'intelligence » d'un son est contenue dans la richesse de ses harmoniques*. Ceux-ci ne sont générés dans une juste proportion que par des instruments acoustiques. Un son fabriqué (synthétiseur, guitare électrique) ou un son amplifié (donc déformé) n'a pas de qualité d'expression ni de vertu vibratoire. N'écouter que des musiques de ce type revient à se satisfaire du goût d'un arôme artificiel de fraise et à oublier la saveur du fruit fraîchement cueilli dans son jardin.



Utilisée dans la grande majorité des musiques traditionnelles (musique indienne, persane, flûtes amérindiennes...), la gamme naturelle repose sur des lois physiques déjà mises en évidence dans l'antiquité par Platon et Pythagore.



“

LA GAMME NATURELLE DES SONS

REPOSE

SUR DES LOIS PHYSIQUES

”

La gamme tempérée, utilisée en occident depuis l'époque baroque pour permettre de moduler sans réaccorder les instruments, est fautive. Elle ne correspond pas aux principes de gestion par notre mécanisme mental qui doit, en permanence, interpréter, adapter, compenser et corriger les sons approximatifs qu'il entend. Et malgré tous ces efforts, vibratoirement, elle provoque des dissonances contraires aux principes d'équilibre et d'harmonie.

Tous les instruments sur lesquels les notes sont « toutes faites », (piano, saxophone, guitare) sont accordés sur la gamme tempérée. A l'inverse, les instruments à cordes tels que le violon et le violoncelle permettent aux musiciens, lorsqu'ils sont émotionnellement impliqués dans la musique, de jouer sur la gamme naturelle et de retourner invariablement aux mêmes intervalles naturels que des musiciens hindous ou persans.

Jean-Marc VIGNOLI, violoniste « Sur Mesure »
www.eveil-des-sons.com

* : si un son a une fréquence f , ses harmoniques ont pour fréquence $2 \times f$, $3 \times f$, $4 \times f$, $5 \times f$ etc)